

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 14 OCTOBRE 2015

Date de la convocation : 08/10/15

Etaient présents :

MM. GAGE - MERAZGA - PORTHAULT – BRANCATI - DEMOTIER – GAGE E. - LARQUET -
MEIGNAN – PALLU - Mme ROSE –

Absents excusés :

MM. Dompé – Droit Mmes Fromentin – Morel – Souy.

Secrétaire : M. Demotier, assisté de Mme Sophie Verleye secrétaire de mairie

Approbation du CR du 02 juillet 2015.

1°/ Agence Postale Communale

M. le Maire informe le conseil qu'une effraction a eu lieu à l'APC dans la nuit du 05 au 06 octobre : rien n'a été volé mais les serrures de toutes les portes ont été fracturées ainsi que l'alarme et un extincteur a été vidé sur le matériel (ordinateur, balance, TPE, etc...) qui sera remplacé par la Poste.

Considérant que d'autres tentatives d'effraction ont eu lieu à l'APC, et dans un souci de sécurité pour les employés communaux, il propose de la transférer à la mairie (dans le local de la bibliothèque) où une vidéosurveillance est installée ainsi qu'une alarme. Le conseil accepte la proposition.

Un rendez-vous est prévu avec les représentants de la Poste afin de connaître leur position sur le financement des aménagements.

2°/ Fêtes de fin d'année

M. le Maire donne la parole à M. Brancati, président de la commission Culturelle, qui présente les différentes animations :

- du 10 au 19 novembre : exposition sur la 1^{ère} Guerre Mondiale 14-18 « L'Oise se souvient », dans la salle polyvalente.

- Dimanche 20 Décembre : Arbre de Noël « intercommunal » avec Béthancourt, Gilocourt, Glaignes et Séry Magneval.

- Samedi 19 décembre : Colis ou Repas pour les Anciens, le colis sera distribué entre 9h30 et 12h00 pour ceux qui auront fait ce choix, pour les autres le repas aura lieu à 12h30 dans la salle polyvalente.

3°/ Budget 2015 – Décision modificative

Considérant l'avancement de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, ainsi que les travaux d'aménagement pour l'APC, le conseil décide d'augmenter les crédits suivants :

- Investissement	Art. 202 (document d'urbanisme)	+ 7 000 €
	Art. 21318 (autre bâtiment public)	+ 10 000 €

QUESTIONS DIVERSES

SEZEO – projet de fusion des 3 syndicats d'électricité dans l'Oise

M. le Maire informe le conseil que dans le cadre de la loi NOTRe, le Préfet a présenté le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunal (SDCI) qui prévoit la fusion forcée des trois syndicats ce qui pénaliserait l'ensemble des communes desservies par la SICAE Oise.

En effet, cette fusion pourrait avoir pour conséquences une baisse éventuelle des investissements sur ce secteur au profit de la zone ERDF (à priori en moins bon état), et une augmentation de la TCCFE directement prélevée aux usagers.

En outre, la relation de proximité entre la commune et un futur syndicat départemental unique reste incertaine et notre représentation au Conseil Syndical correspondant sera forcément inégale.

Pour tous ces motifs et considérant que SICAE OISE est un Distributeur Non Nationalisé, le Conseil municipal :

- **S'OPPOSE** à la proposition n°23 du projet de schéma départemental de coopération intercommunal, qui prévoit la fusion des syndicats d'électricité SE60, SEZEO et Forces Énergies,
- **S'OPPOSE** à la création d'un syndicat d'électricité départemental unique,
- **RÉAFFIRME** son attachement à l'existence du SEZEO.

Pass Permis Citoyen

Considérant que le permis de conduire constitue aujourd'hui un atout incontestable pour l'emploi ou la formation. Dans cette perspective, afin de faciliter l'insertion professionnelle, mais aussi de renforcer l'esprit citoyen et de créer du lien social, le Conseil départemental de l'Oise met en place une aide forfaitaire de 600 € destinée aux jeunes qui souhaitent obtenir leur permis B, en contrepartie d'une action citoyenne.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal souhaite devenir partenaire de l'opération Pass Permis Citoyen en accueillant au sein de ses services le temps de la contribution citoyenne fixée à 70 heures et financée par le Conseil départemental des jeunes Oisiens dans la mesure des possibilités de la municipalité.

INFOS

- Création d'une visite virtuelle de l'église d'Orrouy, du site de Champlieu par l'Association Patrim'Oise avec une mise à disposition sur le site, et projection lors de réunions, animations, etc...
- Dissolution de l'Association de Sauvegarde du site de Champlieu avec la répartition des fonds restants entre l'Association de Sauvegarde de l'Eglise (2 000 €) et la commune (1 000 €).
- Dissolution de l'Association des Consommateurs de la Vallée de l'Automne avec versement des fonds restants au CCAS d'Orrouy.
- La pose du candélabre chemin de cambronne doit avoir lieu à compter du 16 novembre.
- Le Département réalise le renouvellement de la couche de roulement du pont de l'Automne entre Orrouy et Glaignes (au niveau de la station d'épuration) ; la circulation sera interdite pendant 3 ou 4 jours durant les vacances scolaires.

TOUR DE TABLE

- M. Larquet demande s'il est possible de protéger l'avaloir du moulin suite à sa remise en état.
- M. Meignan demande l'avancement du dossier de la borne des chars → Il faut dans un premier temps connaître le propriétaire exact.
- M. Brancati demande qu'un Bulletin « Papier » soit édité afin que l'ensemble de la population soit informé.
- Mme Rose demande l'avancement du projet du RPC
→ M. Merazga précise que le rendez-vous prévu avec l'ADTO a été annulé car pas en possession de tous les éléments ; un nouveau rendez-vous sera pris.

La séance est levée à 22h30